

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES**

N° 2021/022

SEANCE DU 17 JUIN 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

Date de la Convocation

10.06.2021

Date d’Affichage

25.06.2021

Objet de la Délibération

Acquisition d’un terrain lieu-dit
Garrouset

L’ an deux mille vingt et un, le dix-sept juin, à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Loisirs, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, GOMES, LOUBEAU, MARC, RANCHET, DASSENOY, MAZAUDIER, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, VITRICE, SARICA.

Absents :

Mme GARCIA procuration à Mme MAZAUDIER
Mr SUC procuration à Mme DASSENOY
Mme RECH procuration Mme FIERLEJ
Mme EVEN procuration Mme PADRA
Mr DOLAGBENU procuration à Mme DEGEILH
Mme MONFRAIX procuration à Mr SARICA
Mr CHONG KEE procuration à Mme VITRICE
Mme SANDOVAL procuration à Mme VITRICE

Secrétaire : Mr Aïta

Monsieur le Maire expose la nécessité d’acquérir une parcelle à un particulier, lieu-dit Garrouset, afin d’y réaliser une aire de retournement pour les bus scolaires.

Il s’agit d’une partie de la parcelle cadastrée Section E n°1041, à hauteur de 167m² appartenant à l’indivision Miolano.

Les parties se sont entendues sur un prix d’acquisition fixé à 1 000 euros.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire ou un Adjoint, à effectuer toutes les démarches pour acquérir la parcelle cadastrée section E n°1041p à hauteur de 167m² moyennant le prix de 1 000 euros et de la classer dans le domaine public communal,
- Précise que les crédits correspondants sont prévus au budget, et que la commune règlera les frais d’acte,
- Autorise Monsieur le Maire à signer une prise de possession anticipée d’emprise dans l’attente de la signature de l’acte notarié.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich

